



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°31 – Décembre 2013

Retours sur les travaux rivières réalisés en 2013 et perspectives 2014

L'année 2013 aura été marquée par plusieurs faits. En premier lieu le passage à deux techniciens et deux équipes qui s'est étalé sur l'année avec la recherche d'un nouvel équilibre dans l'équipe.

La structuration actuelle est :

- ✦ Cédric TAVAUD, technicien de rivière (juin 2013, anciennement chef d'équipe depuis février 2011)
- ✦ Franck BOUCHARAT, technicien de rivière en remplacement de Julien MAZODIER (octobre 2013)
- ✦ Christophe RIGODIAT, chef d'équipe (juin 2013)
- ✦ Alain BUTIN, adjoint au chef d'équipe (septembre 2013, anciennement membre de l'équipe depuis 5 ans)

Chantiers effectués en 2013 :

La restauration de la ripisylve à été réalisée sur le ruisseau de Combes (partie aval) à Montverdun pour un montant de 10 208 € de coût résiduel de l'équipe subventionné à 80%. **L'entretien du Drugent** de Montverdun à Marcilly le Châtel a coûté 3 520 € subventionné à 61%. **La Lutte contre les espèces envahissantes**, et principalement la renouée du japon, est une des actions annuelles récurrentes conduite sur plusieurs sites du bassin versant.

Plusieurs seuils ont été équipés de passes à poissons. Il s'agit du seuil du pont St Jean à Montbrison sur le Vizézy, des seuils de Bas Saillant et des Chises sur le Moingt et du seuil des Portes sur l'Anzon à Saint Sixte. L'ensemble de ces travaux s'élève à un montant de 118 634 €, subventionné par les partenaires du Contrat Rivière-Natura 2000.



Chantiers commencés en 2013, et qui se poursuivront en 2014 :

Un gros **chantier de restauration sur l'Anzon** entre St Laurent Sous Rochefort et Saint Thurin a démarré sur un linéaire de plusieurs kilomètres et se poursuivra en 2014. L'équipe rivière du syndicat est la principale intervenante sur ce chantier.

Le chantier de mise en défens du cours d'eau (abreuvoirs, clôtures...) sur **la Trézaillette**, financé à 100 % dans le cadre d'un contrat Natura 2000, aurait du s'achever si les conditions météorologiques n'avaient pas bouleversé notre calendrier. **Ce chantier concerne 8 kilomètres de berges** entre Lérigneux et Essertines en Chatelneuf.

La campagne de **démontage d'embâcles** sur le Lignon et le Vizézy a commencé ainsi que la gestion des atterrissements (déboisement de ces derniers). L'intervention d'entreprises locales est nécessaire pour ce type de travaux.

L'inventaire des odonates réalisé par la Frapna Loire a démarré en 2013 et se terminera en 2014, du fait des mauvaises conditions météorologiques au printemps dernier.



Chantier débutant en 2014 :

- Passe à poissons du seuil de Collet à Saint Laurent sous Rochefort.
- Mise en défens du ruisseau de Combes (abreuvoirs, clôtures...) à Montverdun.
- Restauration écologique du Rivet à Noirétable.
- Mise en défens du petit Lignon en amont du plan d'eau de la Roche à Noirétable.
- Suivi loutre / castor : projet de chantier de jeunes avec l'APIJ (Pays d'Astrée et le CILDEA). Une acquisition de piège photo est envisagée pour capturer des prises de vues des individus présent sur le bassin versant et plus particulièrement dans les fonds de vallons humides.
- Une opération de Lutte contre les espèces invasives en milieu forestier devrait être mise en place, si les négociations avec les propriétaires aboutissent.

Plusieurs autres chantiers sont en préparation notamment sur le Vizézy.

L'année **2013!**
en images!



Restitution de diagnostic agricole



La qualité de l'eau, un enjeu pour tous



Dans le cadre de la **journée d'échanges** organisée le 6 décembre dernier de façon partenariale par la **chambre d'agriculture de la Loire**, une large place était accordée aux collectivités et institutions, tant par la présence sur les stands, que pour les tables rondes. Ceci afin de **favoriser l'échange avec les agriculteurs**. L'après midi était consacrée à des visites de terrain et le syndicat a présenté le chantier réalisé sur la partie aval du ruisseau de Combes à Montverdu.

Les collectivités locales agissent pour la qualité de l'eau

Regroupées en **structures intercommunales** dans la majorité des cas, les collectivités agissent pour la qualité de l'eau. L'atteinte du bon état écologique des eaux est un objectif fixé par la **directive cadre européenne sur l'eau** (DCE). Pour mettre en application cette directive la France s'est dotée d'une loi, la **LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques)** confortée par les plus récentes lois Grenelle de l'environnement. Ainsi, de l'échelle de bassin (Loire-Bretagne pour ce qui nous concerne) à des échelles plus locales, les différents acteurs institutionnels de l'eau se sont engagés dans des programmes d'actions visant **l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau**. Pour ce faire des contrats territoriaux, comme les **contrats de rivières**, se sont mis en place dans le cadre d'une concertation locale avec les représentants de l'ensemble des usagers (agriculteurs, pêcheurs, association de protection de l'environnement, propriétaires riverains...). Ces contrats sont généralement financés par le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et sur certaines actions l'Etat et l'Europe.

Le panel d'interventions des structures gestionnaires de milieux aquatiques (syndicat de rivières, communauté de communes ou d'agglomération) s'est élargi, ne se limitant plus seulement à l'entretien des cours d'eau et des berges. L'activité de ces structures porte désormais sur plusieurs domaines :

- ✦ La conception, la mise en œuvre et le suivi de **chantiers rivières** qui peuvent être réalisés par les équipes rivière et/ou des entreprises.
- ✦ La mise en place d'actions dans le cadre de la **réduction des pollutions**. Celles-ci concernent le travail partenarial avec les **exploitants agricoles et les communes, ainsi que les usagers** bénéficiaires du service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- ✦ **L'appui aux collectivités adhérentes** dans la mise en œuvre des actions inscrites dans les programmes d'actions et dont elles sont le maître d'ouvrage.
- ✦ La **mise en valeur des cours d'eau** et des milieux aquatiques.
- ✦ La **participation à la politique de l'eau et des milieux naturels**. Les structures gestionnaires de milieux aquatiques sont membres de diverses instances pour représenter les collectivités. Cela se traduit le plus souvent par la participation à des réunions, colloques et dispositifs de concertation.

La prise en compte des différents usages de l'eau en vue de l'atteinte du bon état écologique, relève donc d'une **vision globale** qui se traduit par des **actions locales**. La culture du **partenariat**, la prise en compte de **l'intérêt général** et la **concertation** sont des facteurs de réussite.





Une nouvelle exposition en format Roll-up à disposition des communes

Dans le cadre du plan de communication prévu au Contrat Rivière-Natura 2000, deux expositions en format roll-up ont été réalisées. La première composée de 6 panneaux présente le Contrat Rivière-Natura 2000 et ses enjeux, alors que la seconde qui vient d'être livrée concerne des thématiques et des actions plus précises mises en œuvre dans le cadre du contrat. Ces deux expositions en format complet ou panneau par panneau sont à la disposition des communes et des partenaires du SYMILAV.

Voici la liste des panneaux :

<u>Exposition 1 :</u>	<u>Exposition 2</u>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy 2. Présentation du SYMILAV 3. Le Contrat Rivière-Natura 2000 4. Les enjeux biodiversité sur le bassin versant 5. Les enjeux qualité et quantité d'eau sur le bassin versant 6. Sensibiliser et communiquer 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le diagnostic agro-environnemental des exploitations agricoles 2. Le désherbage mécanique et les semis sous couverts 3. Concertation et action locale pour le maintien de la qualité de l'eau 4. La continuité écologique des cours d'eau 5. Réduire l'utilisation des pesticides au jardin 6. Le plan de désherbage communal



Toute l'équipe du SYMILAV vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Directeur de publication : Gabriel ROUSSET

Newsletter N°31-Décembre 2013

SYMILAV [Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy]

Conception/création : Fred MARTEIL

fred.marteil@lignonduforez.fr

Square Savignano 42600 SAVIGNEUX